Non au plan social dans l'éducation!

Des dizaines de milliers de collègues sous contrats « d'avenir » ou « d'accompagnement dans l'emploi » seront cyniquement renvoyés au chômage cet été. Ces contrats précaires, formés et intégrés aux équipes, couvrent pourtant des besoins permanents et indispensables dans les établissements scolaires.

TITULARISATION DE TOUS LES PRECAIRES!

CAE/CAV: Quel emploi, quel avenir pour nous?

Nous, personnels recrutés pour l'aide administrative aux écoles, l'accompagnement des élèves en situation de handicap, la vie scolaire des écoles et établissements du second degré, refusons le sort qui nous est réservé au terme de nos contrats. Comme chaque année, nous sommes inquiets quant à la reconductions de nos contrats (l'année dernière, les conseils généraux du Nord et du Pas de Calais n'ont permis la reconduction des contrats qu'à la dernière limite voire au delà. Ils entendaient lutter, sur le dos des précaires, contre le non financement du RMI par l'État passé à la charge de ces collectivités territoriales. Le Pôle Emploi, dans une logique de chiffre, préfère nous rebasculer dans le chômage afin de réduire son « stock » de chômeurs de longue durée. Les professionnels de l'éducation s'accordent pour reconnaître que notre rôle est essentiel dans l'école, pourtant à l'issue de 24 mois ou 36 mois nous sommes jetés comme de vieilles chaussettes sans avoir reçu une formation digne de ce nom afin de laisser la place à d'autres précaires qui suivront le même chemin que nous. Pour celles et ceux qui ont plus de 50 ans ou sont des travailleurs COTOREP, il existe des possibilités de reconduire nos contrats au delà des 24 ou 36 mois, mais c'est alors un combat de titan pour faire reconnaître nos droits. Au nom de l'annualisation du temps de travail, on nous oblige à travailler bien plus que ne le prévoit nos contrat (26h00 semaine au lieu de 20 par exemple)...

Nous appelons l'ensemble de la population à nous soutenir dans notre combat, pour la reconnaissance de notre travail et de nos droits. Comment ? En soutenant nos actions et en y participant.

Nous revendiquons

 La titularisation de tous les personnels précaires des écoles et établissements du second degré sur leurs postes, sans condition de concours ni de nationalité et avec un salaire décent.

Et nous exigeons immédiatement

- o Le droit effectif à une formation qualifiante
- o La reconnaissance des mêmes droits que les titulaires pour tous les contrats précaires : prime de retour à l'emploi, cumul avec les minima sociaux, prime ZEP, prime de Noël.
- o Le non dépassement des 20h00 (cae) ou 26h00 (ca) de travail par semaine.
- O Le réemploi sans condition, des personnes de plus de 50 ans au moment de la signature de leur premier contrat en 2006 et de ceux qui ont obtenu depuis la création de ces emplois, voilà 3 ans, cette tranche d'âge ou des travailleurs COTOREP.

Mobilisons nous pour que cesse la précarité dans l'Education Nationale.

RDV mercredi 13 mai 2009 à 15H devant le lycée Gaston Berger (metro porte de Douai)

Ce tract fait aussi office de pétition : solidarité titulaires non titulaires sur le lieu de travail !				<u>!</u>
NOM	Prénom	Fonction/occupation	Ville	signature

Pétition à retourner à l'un des deux syndicats soutenant le réseau: CNT éducation 59 62 (1 rue Broca, 59 000 Lille). SUD Education 59/62 (84 rue de Cambrai, 59000 Lille)

Appel à mobilisation des personnels précaires de la vie scolaire

En 2003, les aides éducateurs (emploi-jeunes) et surveillants-es d'externat et maitres d'internat étaient remplacés dans les établissements scolaires par des assistants-es d'éducation et assistants-es vie scolaire.

Derrière ce changement de statut se cache une véritable précarisation des personnels de vie scolaire et de surveillance ainsi qu'une dégradation de nos conditions de travail :

- augmentation du temps de travail hebdomadaire pour une rémunération plus faible,
- renforcement des pouvoirs du chef d'établissement qui recrute (ou vire) ses assistants d'éducation,
- perte du droit au crédit formation pour les étudiants-es dans certains établissements pour pallier le manque de personnels,
- heures supplémentaires non payés et difficilement rattrapables,
- congés maternités et maladies non remplacés etc...

L'éducation nationale recourt systématiquement aux contrats précaires pour l'encadrement des élèves dans les établissements scolaires. Ces statuts ont été créés pour répondre aux aspirations libérales des derniers gouvernements de droite comme de gauche : généralisation de la précarité et démantèlement des services publics.

Plus de 10 000 postes de professeurs ont été supprimés en 2008. Environ 13 500 seront supprimés à la rentrée 2009, sans compter les personnels vie scolaire qui ne sont pas toujours remplacés ou renouvelés et qui ne sont donc pas comptés dans les taux de suppressions de postes. Dans ce contexte de restrictions budgétaires telles qu'on les subit une nouvelle fois, les conditions de travail des personnels de vie scolaire déjà précaires deviennent insupportables. Ainsi, le rôle éducatif des personnels de vie scolaire, l'écoute et l'accompagnement quotidien des élèves (primordiaux dans un lieu où des adolescents peuvent passer jusqu'à 10 heures par jour) s'en trouvent diminués et tendent à disparaître de leurs fonctions.

Il devient urgent de nous organiser collectivement pour défendre nos droits et pour obtenir de meilleures conditions de travail...

Nous exigeons:

- La fin de l'annualisation des contrats
- Le droit à la formation pour toutes et tous
- L'accès aux mêmes primes que les personnels titulaires, notamment en ZEP et en SEGPA
- Le retour au statut Mi-Se
- La reconnaissance de l'accompagnement éducatif
- Une revalorisation de nos salaires

RDV mercredi 13 mai 2009 à 15H devant le lycée Gaston Berger

A l'appel du réseau Nord Pas de Calais contre la précarité dans l'éducation nationale* soutenu par (premiers signataires) CNT éducation, SUD éducation...

Le réseau Nord pas de Calais contre la précarité est ouvert à tout salarié-e, association, collectif, section syndicale et syndicat désireux de lutter contre la précarité dans le monde du travail et, en ce qui concerne la fonction publique, pour la titularisation de tou-tes les précaires sans condition de concours et de nationalité. Le réseau est longtemps resté en sommeil, la précarité étant plus que jamais présente, l'idée de le relancer a semblé nécessaire. La poursuite des initiatives du réseau s'inscrit dans la lutte contre les attaques du gouvernement et du MEDEF contre les chômeurs/ses, licencié-es, intermittent-es, travailleurs/ses immigrés et sans papiers, elle doit contribuer à la convergence des luttes contre la dégradation généralisée des droits sociaux.

Prochaine réunion le mercredi 20 Mai 2009 à 16H30 au local "Solidaires", 84 rue de Cambrai à Lille, pour préparer une prochaine action à destination du rectorat.